



FORMATION ÊTRE RÉFÉRENT HANDICAP EN ENTREPRISE | 1 JOUR

Conformément à l'article L5213-6-1 du Code du Travail, l'existence d'un référent handicap est obligatoire dans toutes les entreprises employant au moins 250 salariés ainsi que dans les organismes de formation certifiés Qualiopi.

Notre formation vous permet d'acquérir des connaissances sur le recrutement, l'intégration et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Elle vous permettra de mettre en place les actions nécessaires avec votre entreprise.

Organisation de la formation :

- ✔ Intra en présentiel (dans vos locaux)
- ✔ Intra en visioconférence
- ❌ Inter en présentiel
- ✔ Inter en visioconférence

Code module : 569

Durée : 1 jour / 7 heures

Composition du groupe : De 1 à 12 personnes

Pré-requis : Aucun

Public : Les salariés désignés référent handicap pour leur entreprise, service RH

Accès handicapés : Nous consulter pour adapter les modalités de mise en oeuvre

Objectifs pédagogiques :

- Connaître les différents types de handicap & les moyens de compensation
- Adopter les bonnes attitudes & sortir du stéréotype
- Maîtriser le rôle du référent en handicap
- Accompagner les personnes en situation de handicap, les managers et les équipes
- Connaître les différents acteurs du handicap pour orienter
- Répondre aux obligations légales de l'employeur

Méthodes pédagogiques :

- Réflexion et apports théoriques du formateur
- Exposé, jeux de rôle
- Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle
- Validation des acquis par des questionnaires, tests d'évaluations, mises en situations et jeux pédagogiques
- Remise d'un support de cours par voie dématérialisée à l'issue de la formation

Modalités et délais d'accès :

- Délai de réponse à la demande de devis : 48 heures après prise de contact par téléphone, e-mail ou formulaire

Suivi de la formation :

- Feuille de présence élargée par demie-journée

Modalité d'évaluation :

- Questionnaire d'évaluation

Moyens et assistance pédagogiques

(si formation à distance) :

- Formation par visioconférence, type classe virtuelle, avec assistance technique et pédagogique synchrone
- Matériel requis : ordinateur (avec webcam, micro et casque ou hauts parleurs + connexion internet)
- Chaque participant doit disposer d'une adresse internet valide

P R O G R A M M E

1- Appréhender la notion du handicap

Les différents types de handicap
Les attitudes à adopter
Dépasser les stéréotypes

2- Les ressources autour d'une politique sur le handicap

Les acteurs du handicap : MDPH, CDAPH, AGEFIPH, CAP EMPLOI...
Les aides financières à activer : pour l'employeur, pour la personne en situation de handicap
Les moyens de compensation du handicap & le maintien dans l'emploi

3- La mission du Référent handicap

La mission du référent handicap
Lever les freins à la RQTH
Informier sur le handicap & la politique de l'entreprise
Communiquer sur le handicap

4- Les actions à mener

Construire une politique inclusive
Les actions à proposer : journée ou semaine du handicap, campagne d'affichage, vidéos...
Accompagner les managers & les équipes à l'accueil des personnes en situation de handicap